



La 10^e session de la Commission d'experts techniques

Les 13 et 14 juin 2017, pour son 10^e anniversaire, la Commission d'experts techniques (CTE) de l'OTIF se réunira à Berne et se penchera sur des points importants pour l'évolution du droit ferroviaire international et de l'interopérabilité technique.

En effet, conformément à l'ordre du jour provisoire, la CTE va s'attacher à préparer les modifications des appendices APTU et ATMF pour la Commission de révision qui se tiendra fin février 2018. Ces modifications importantes permettront d'aligner les appendices APTU et ATMF sur le 4^e paquet ferroviaire entré en vigueur en juin 2016 dans les États de l'Union européenne (UE).

La Commission d'experts techniques va également travailler pour la création d'un nouvel appendice H à la COTIF concernant l'exploitation en sécurité des trains en trafic international. Cet appendice a pour vocation d'étendre l'interopérabilité technique au-delà de l'UE. Après examen par la Commission de révision, l'objectif est de le proposer pour adoption à l'Assemblée générale de l'OTIF en 2018.

Enfin, résultat d'un fructueux travail, la prescription technique uniforme (PTU) « Applications télématiques au service du fret » (ATF) va être soumise pour adoption lors de cette 10^e session anniversaire.

Les 13 et 14 juin 2017, la Commission d'experts techniques se réunira dans les locaux de l'Union postale universelle à Berne. Les langues de travail seront le français, l'allemand et l'anglais. Cette 10^e session devrait permettre une évolution notable du droit en matière d'interopérabilité technique dans le trafic international.

La Commission d'experts techniques de l'OTIF permet aux États membres de travailler sur l'interopérabilité et l'harmonisation technique dans le domaine ferroviaire. La CTE couvre également le développement de procédures uniformes d'admission technique de matériel destiné à être utilisé en trafic international (appendice F « Règles uniformes APTU » et appendice G « Règles uniformes ATMF »).

Cette commission valide, adopte et développe les prescriptions techniques uniformes (PTU) relatives au matériel ferroviaire utilisé en trafic international dans le cadre de l'OTIF.

Pour célébrer le 10^e anniversaire de la CTE, le Secrétariat de l'OTIF organise un cocktail le mardi 13 juin au soir au siège de l'OTIF à Berne. Experts et délégations des États membres sont les bienvenus.